

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 15 MAI 2024

Date de la convocation
7.05.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre
le quinze mai,
à 20 H 10, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : M. Benjamin GANDIER

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAUT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, M. OLIVIER,
Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLO, M.
PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, Mme MAUBERGER, M. VIVIER, Mme PROD'HOMME, Mme PINEAU.

Pouvoir de Mme Isabelle MAUBERGER à Mme Bernadette VAUCELLE

Pouvoir de M. Jacques VIVIER à Mme Marie FERRE

Pouvoir de Mme Sandra PROD'HOMME à Mme Nathalie LEGEARD

Pouvoir de Mme Marie-Pierre PINEAU à M. Romain BONNET

OBJET DE LA DELIBERATION :

Décision modificative budgétaire N° 1 – Budget Ville 2024

M. Gilles ROUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les inscriptions budgétaires suivantes sur le budget Ville 2024 :

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Chapitre 21200 - Ecole J. Prévert		
2188 - Autres immobilisations corporelles	+ 1 720,00	
Chapitre 021 - Virement de la section d'investissement		+ 1 720,00
	1 720,00	1 720,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	+ 1 720,00	
Chapitre 011 - Charges à caractère général		
61558 - Entretien et réparations autres biens mobiliers	- 1 720,00	
	0,00	0,00
		.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : 21 MAI 2024

Publié le : 21 MAI 2024

Notifié le :

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette décision modificative budgétaire et autorise le maire ou son représentant à signer les actes s'y rapportant.

Le secrétaire de séance,
Benjamin GANDIER



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

